ERG | APPEL au MONITEUR, 24-25

cadre pédagogique

introduction & présentation de l'école....2
informations relatives aux candidatures....2
cycle de bachelier....3
ateliers pluridisciplinaires : cours artistiques....3
Atelier pluridisciplinaire, narration BAC 2 : assistant·e....3
Atelier pluridisciplinaire, narration BAC 3 : assistant·e....4
Atelier pluridisciplinaire, art (pratiques en espace) BAC 2/3 : conférencier·iere....5
orientations : cours artistiques....7
Bande dessinée : professeur·e....7
Illustration : assistant·e....8
Illustration : conférencier·ère....9
Photographie : assistant·e 10
Photographie : conférencier·ière....11
Cinéma d'animation : assistant·e....12
Arts numériques : assistant·e....13
Design numérique : Professeur·e (remplacement)....14
Boîte à outils transversaux : cours artistiques....15
Pratiques critiques de l'image : conférencier·ière....16
Pratiques du carnet : conférencier·ière....16
cours techniques / pratiques collectives....17
Couleurs végétales et locales : conférencier·ière....18
Écriture, texte et mise en récit / de la recherche : conférencier·ière....19
cours théoriques....19
Histoire et actualités des arts / Histoire de l'art : opération décoloniale : professeur·e....20
cycle de master....22
ateliers pluridisciplinaires : cours artistiques....22
Pratiques de l'art, outils critiques [Atelier pratiques situées] : professeur·e....22
Pratiques de l'art, outils critiques [Atelier pratiques situées] : assistant·e....23
Politique et expérimentation graphique [Design et politique du multiple] : assistant·e....25
Politique et expérimentation graphique [Design et politique du multiple] : conférencier·ière....26
orientations : cours artistiques....27
Installation performance : assistant·e....27
cours théoriques....28
Pratique & théorie d'auto-défense professionnelle et économique : professeur·e....28
Pratique & théorie d'auto-défense professionnelle et économique : conférencier·ière....29
encadrement d'espaces pédagogiques et/ou institutionnels spécifiques....31
Pédagogie de l'art, Pratiques [coordination pédagogique] : professeur·e....31
Documentation, Pratiques de la recherche [coordination] : professeur·e....31
annexes : communication de la délégation syndicale 32

introduction & présentation de l’école

L’erg a une position pédagogique singulière dans le paysage des écoles supérieures des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de sa structure pédagogique organisée en ateliers pluridisciplinaires, elle accorde une place particulière à la relation entre théorie et pratique. Cette spécificité pédagogique est notamment soutenue par la présence de pratiques pédagogiques multiples et hétérogènes qui invitent à penser et à concrétiser un contexte critique au regard de l’enseignement et de la pratique des arts. Comme signifié dans le projet pédagogique de l’école, « l’articulation des cours à l'erg est une zone de convergence suscitant l’inattendu, l’échange, le collectif, la forme hybride, contribuant ainsi à former des artistes-citoyen·ne·s en relation au monde, bien au-delà de la période de formation. » L’école est le lieu de pratiques artistiques situées qui accompagnent dès lors l'émergence de nouvelles formes de savoirs, tout à la fois savoir-faire, savoir-comprendre et savoir-être.

L’écosystème participatif de l’erg – où étudiant·e·s, enseignant·e·s et équipe administrative engagent leur responsabilité – permet la mise en place d’un lieu d’émancipation et d’autonomie qui se traduit à la fois individuellement et collectivement. À l’erg, le faire école se traduit dans l’agencement d’une « communauté d’apprenant·e·s » où le questionnement et la recherche se conjuguent dans une structure constituée de champs divers, non-hiérarchiques et poreux.

informations relatives aux candidatures

Les descriptifs ci-dessous sont des pistes de réflexion qui ont été construites collectivement entre étudiant·e·s, enseignant·e·s et équipe administrative. Une commission de recrutement retiendra des projets pédagogiques et artistiques personnels et singuliers qui parviennent à entrer en dialogue avec le projet pédagogique, artistique et institutionnel de l’erg. Si le projet du / de la candidat·e est retenu, une rencontre aura lieu avec la commission de recrutement. Les échanges permettront d’approfondir les objectifs pédagogiques, la méthodologie proposée et les modalités d’évaluation. L’articulation avec les autres cours de l’erg sera déterminante. L'environnement pédagogique de l'erg est majoritairement francophone, cependant les candidatures en d'autres langues sont acceptées.

cycle de bachelier

Pour le cycle de bachelier, et encore plus spécifiquement en première année, une attention particulière sera portée par les membres de la commission à la capacité des candidat^{e}s à pouvoir effectuer une proposition pédagogique articulée et cohérente notamment en termes d'objectifs pédagogiques, de méthodologie, d'acquis d'apprentissage et d'évaluation. Les candidat^{e}s seront invité·s à développer ces points lors de la commission en apportant des exemples.

ateliers pluridisciplinaires : cours artistiques

L'atelier pluridisciplinaire (AP) est un espace de travail qui ouvrent les champs des références et des recherches en décloisonnant les pratiques liées aux orientations. Les expérimentations ont la vocation de permettre aux étudiant^{e}s d'acquérir par la pratique des processus de travail, de construction et de déconstruction (et vice-et-versa), d'exploration, de pensée et de réflexion. La forme finale des projets n'est pas prédéfinie mais ouverte aux diverses propositions qui se présentent et qui sont en adéquation avec celle-ci. C'est une pédagogique qui va au-delà des disciplines. L'atelier est un lieu de rencontre, où les expérimentations singulières et collectives se partagent et s'enrichissent, où les étudiant^{e}s découvrent les particularités et éléments communs de leur travail au contact des autres. L'AP est là pour bousculer, questionner, étendre les territoires de recherche tout en créant des ponts entre les cours théoriques, techniques, d'orientations et les centres d'intérêts qui les habitent ou/et les préoccupent.

Atelier pluridisciplinaire, narration BAC 2 : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX01 | Assistant^{e} CPL / Atelier / narration | CA | BAC 2 | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'orientation et un cours théorique

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'atelier pluridisciplinaire.
- L'enseignant^{e} formera avec les enseignant^{e}s actuellement responsable une équipe pédagogique spécifique à l'AP.

- Iel démontrera également une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité du / de la candidat^{e} de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives. Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

L'Atelier pluridisciplinaire de narration BAC 2 encourage l'autonomie des étudiant^{e}s, tant par l'apport de références, théoriques et pratiques, que par le choix de privilégier (dès la 2e année) les projets personnels. L'accent est également mis sur l'instauration d'un cadre participatif de suivi des projets et de dialogue tout au long de l'année, où la progression de chacun.e. est pris en compte en fonction de ses besoins spécifiques. Les projets artistiques proposés à l'atelier pluridisciplinaire sont conçus pour que les étudiant^{e}s se confrontent – de façon la plus personnelle et la plus singulière possible - à des contraintes inattendues. C'est donc le contraire de l'application docile d'une règle pré-établie ou d'une demande de type scolaire où l'on attend un résultat précis. La 2e année d'études en narration prévoit d'élargir la notion de « narration » en expérimentant concrètement les multiples manières de produire du récit aujourd'hui. Elle comporte une série de projets qui courent sur l'ensemble de l'année, et qui mettent l'accent sur différentes compétences et zones d'apprentissage. Ces projets ont comme vocation de pousser les étudiant.e.s à expérimenter de nouvelles formes d'expression, de les hybrider, de les approfondir. Les projets proposés supposent, en alternance, une réalisation rapide en une ou deux séances d'atelier, d'autres s'inscrivent davantage dans la durée.

Atelier pluridisciplinaire, narration BAC 3 : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX02 | Assistant^{e} CPL / Atelier / narration | CA | BAC 3 | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'orientation et un cours théorique

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'atelier pluridisciplinaire.
- L'enseignant^{e} formera avec les enseignant^{e}s actuellement responsable une équipe

pédagogique spécifique à l'AP.
- Iel démontrera également une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité du / de la candidat^{e} de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives. Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

L'atelier pluridisciplinaire est un laboratoire, un lieu de recherches, d'explorations, d'expérimentations dans le champ des pratiques artistiques. C'est un endroit où on déplace le(s) point(s) de vue en deçà du médium (la vidéo, la photographie, le dessin, la bande dessinée, le cinéma d'animation, la performance, etc.). Le projet creuse une ou plusieurs questions qui apparaissent au fil du processus de recherche. Ces questions sont relatives à une situation, un lieu, un événement, des archives, des documents, etc. L'atelier pluridisciplinaire est un lieu de déplacement du sens, une mise en critique du langage et de ses structures institutionnelles au sens large. L'objectif sur le plan pédagogique est d'accompagner l'étudiant^{e} vers une autonomie et un engagement dans son processus de recherche dans le champ d'une pratique artistique orientée vers la narration.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

L'enseignant^{e} sera en mesure d'accompagner les projets de recherche en narration des étudiant^{e}s :
- par un apport de références diversifiées autant que possible (pratiques contemporaines en générale/pluridisciplinaire et/ou hors du champ artistique)
- par une réflexion critique sur les formes de récits contemporains dans une perspective pluridisciplinaire- par une capacité à encourager des pratiques de transversalités et d'ouverture entre différents champs disciplinaires
- par une compréhension de la narration en tant que processus de recherche et d'expérimentation

Atelier pluridisciplinaire, art (pratiques en espace) BAC 2/3 : conférencier·iere

Référence au Moniteur :

CXO9 | Conférencière CPL / Atelier / Art | CA | BAC 2/3 | 180/600 (soit 6 heures semaine)

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiantes de BAC 2/3
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'orientation et un cours théorique

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'atelier pluridisciplinaire.
- L'enseignante formera avec les enseignantes actuellement responsable une équipe pédagogique spécifique à l'AP.
- Iel démontrera également une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité du / de la candidate de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives. Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

L'atelier pluridisciplinaire vise à entretenir une dynamique de groupe (projets collectifs d'étudiantes réunies par affinité/complémentarité), workshops proposés autant par les enseignantes que par les étudiantes, tout en encourageant parallèlement la démarche créative individuelle, proposant des intitulés ouverts, porteurs de possibilités variées selon les médias de prédilection de chacune, de manière à développer la réflexion personnelle sur ce qu'est l'art pour iel, et à accompagner son inscription dans les enjeux sensibles des mondes qui nous entourent. L'étudiante aura balisé son terrain d'expérimentation en ayant consolidé son vocabulaire visuel et discursif. Iel aura testé les pratiques, acquis les réflexes et l'analyse nécessaires pour aborder un projet singulier en toute autonomie.La pédagogie est axée sur la recherche, au travers de l'expérimentation et de l'échange sous forme de rdv individuels et collectifs, des moments de mise en espace et de partage des recherches en cours, visites d'expositions et autres apports référentiels.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

- L'enseignant^{e} est familière des pratiques artistiques contemporaines dans leurs pluralités et est sensible à leurs dimensions politiques et situées.
- L'enseignant^{e} présente un profil théorique avec une ouverture sur les pratiques pluridisciplinaires et si possible complémentaire avec les enseignant^{e}·s de l'équipe.
- Iel a une expérience solide de pratiques et processus de recherches transdisciplinaires.
- Iel a une expérience d'articulation des potentiels théoriques des pratiques des étudiant^{e}s.
- Iel a la capacité de faire atterrir cette articulation pratico-théorique dans des propositions pédagogiques.

orientations : cours artistiques

Dans le curriculum de l'erg, les orientations représentent un espace d'expérimentation proprement lié à un médium. L'orientation constitue le matériau premier, la perspective première, ou le lieu de décentrement, à partir duquel l'étudiant^{e} pourra mobiliser son projet et sa recherche. Les orientations à l'erg déploient un enseignement favorisant le décloisonnement des disciplines artistiques et les expériences collectives. Toutes les orientations enseignées à l'erg convergent dans des regroupements plus larges appelés ateliers pluridisciplinaires et ne sont donc pas envisagées isolément. Ce cours disciplinaire est agencé pour l'étudiant^{e}s aux divers espaces pédagogiques de l'école à la fois artistiques, collectifs et théoriques.

Bande dessinée : professeur·e

Référence au Moniteur :

PX01 | Professeure Bande dessinée / Illustration | Atelier | CA | BA 1 | 6h/12

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s de BAC 1
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaire et le cours de sémiologie

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de proposer un projet pédagogique cohérent pour les étudiant^{e}s de BAC 1 et articuler, au moins, avec l'ensemble du cycle de bachelier.
- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles attendues selon les différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

- Les orientation BD et ILLU sont réunies et données par læ même enseignant^{e} en bac 1 afin d'explorer les enjeux communs, les complémentarités et les spécificités des deux pratiques. Cette association BD/ILLU se poursuit jusqu'au masters.
- L'enseignant^{e} devra proposer un programme et des outils pédagogiques qui pensent les spécificités d'une première année de bachelier qui accueille des étudiant^{e}s inscrit^{e}s en illustration et en bande dessinée.
- Læ candidat^{e} devra témoigner d'un expérience pédagogique et étayer son projet par des exemples concrets : propositions, contenus, méthodologies, etc.
- Une attention doit être portée à la disparité des profils étudiant^{e}s qui arrivent à l'erg et qui constituent des groupes relativement hétérogènes.
- Læ candidat^{e} doit pouvoir manifester d'une culture étendue sur les multiples formes qui peuplent les pratiques de l'illustration, de la bande dessinée et de tout ce qui s'y rattache d'une manière ou d'une autre, du patrimoine jusqu'aux expérimentations les plus récentes.
- Læ candidat^{e} devra témoigner d'une pratique artistique dans les domaines visés (arts plastiques,
- L'erg donne une place centrale à la théorie, læ candidat^{e} sera invité·e à donner sa vision sur la place de la théorie dans le champs des pratiques de l'image et du récit, de son rapport à la recherche et la manière dont iel pense articuler sa proposition pédagogique avec les contenus théoriques qui traversent l'école.

Illustration : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX04 | Assistant^{e} | Illustration / Atelier | CA | BAC 2/3 | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaires narration et le cours de d'études culturelles et visuelles en BAC 2 et pratique de la philosophie en BAC3

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.
- L'enseignant^{e} formera avec l'enseignant^{e} actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation.
- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles attendues selon les différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

L'orientation BD est donné conjointement avec l'orientation illustration afin de créer un espace dialogique entre ces différentes pratiques. Le projet pédagogique et artistique du/de la candidat^{e} devra faire preuve d'une connaissance étendue et pluridisciplinaire du champ de la bande dessinée et du récit en images. Il/elle sera capable de démontrer une approche et une pratique prenant en considération les possibles du médium, à la fois en termes de genres, d'espaces narratifs, de matérialité des supports et d'enjeux de monstration. L'hétérogénéité des dispositifs pédagogiques et plastiques aura comme visée première de proposer aux étudiant^{e}s l'expérimentation de formes potentiellement hybrides de la bande dessinée. Aussi, le projet pédagogique et artistique du/de la candidat^{e} devra accompagner les étudiant^{e}s à développer une pratique critique des potentialités énonciatives, narratives et plastiques de la bande dessinée. Le/la candidat^{e} proposera dès lors un projet pédagogique capable de mettre en question – pour et avec les étudiant^{e}s – les modes de production, de diffusion et de réception propres aux transformations actuelles du médium. Il prendra notamment en considération, et de façon manifeste, les nouveaux enjeux de création et de pratiques éditoriales engendrés par le numérique.

Illustration : conférencier·ère

Référence au Moniteur :

CX02 | Conférencier·ère | Illustration / Atelier | CA | BA | 180h/600

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.
- L'enseignant^{e} formera avec l'enseignant^{e} actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation.
- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles attendues selon les différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

- L'orientation BD est donné conjointement avec l'orientation illustration afin de créer un espace dialogique entre ces différentes pratiques.
- Læ candidat^{e} doit pouvoir manifester une culture étendue sur les multiples formes qui peuplent les pratiques de l'illustration, de la bande dessinée et de tout ce qui s'y rattache d'une manière ou d'une autre, du patrimoine jusqu'aux expérimentations les plus récentes.
- Læ candidat^{e} devra témoigner d'une pratique artistique dans les domaines visés (arts plastiques, bande dessinée, illustration, récits).
- Læ candidat^{e} doit pouvoir faire preuve de ressources et de plasticité pédagogique afin de pouvoir s'intégrer facilement et soutenir les équipes en place.

Photographie : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX03 | Assistant^{e} | Photographie / Atelier | CA | BA | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaires et un cours théorique spécifique à chaque année de BAC

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.
- L'enseignant^{e} formera avec l'enseignant^{e} actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation.

- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se
trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

Læ candidat^{e} proposera un projet pédagogique et artistique, une méthodologie d'enseignement qui donne les moyens aux étudiant.e.s d'acquérir et se construire un ensemble de techniques liées au médium photographique. Cette proposition devra par ailleurs faire preuve d'un regard étendu et une approche critique par rapport aux jalons des pratiques photographiques. Une attention particulière sera portée sur la capacité à enseigner la photographie comme un travail prospectif, ouvert sur les enjeux de la production, l'usage des images. Il s'agira également de participer à l'organisation, la gestion des outils et locaux techniques liés à l'orientation photographie.

Photographie : conférencier·ière

Référence au Moniteur :

CX01 | Conférencière | Photographie / Atelier | CA | BA | 180h/600 (soit 6 heures par semaine)

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaires et un cours théorique spécifique à chaque année de BAC

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.- L'enseignant^{e} formera avec l'enseignant^{e} actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation.
- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école,

notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

Lea candidat^{e} proposera un projet pédagogique et artistique, une méthodologie d'enseignement qui donne les moyens aux étudiant.e.s d'acquérir et se construire un ensemble techniques liées au médium photographique. Cette proposition se profilera initialement comme soutien pédagogique aux enseignant^{e}s de l'orientation. Une attention particulière sera portée à la capacité de gestion, d'innovation dans l'enseignement des outils de l'orientation photo : studio, labo argentique, traitement d'images et impressions.

Cinéma d'animation : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX05 | Assistant^{e} | Cinéma d'animation / Atelier | CA | BAC 1 | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaire et le cours de sémiologie

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.
- L'enseignant^{e} formera avec l'enseignant^{e} actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation.
- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

Dans le cadre de cet appel à candidature, lœa candidat^{e} rejoindra une équipe de deux professeurs afin d'accompagner plus spécifiquement les étudiant^{e}s de BAC 1. Aussi, le projet artistique et pédagogique du/de la candidat^{e} devra proposer un cadre pédagogique qui permet aux étudiant^{e}s d'acquérir et de construire les bases du cinéma d'animation 2D. Lœa candidat^{e}

devra également démontrer une approche critique au regard de l'économie du cinéma d'animation, notamment en situant sa pratique dans le cadre contextuel d'un cinéma d'animation étendu comme pratique artistique.

Arts numériques : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX06 | Assistant^{e} | Arts Numériques | CA | BAC/Master | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Pour l'ensemble des deux cursus (bachelier et master), ce cours est présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaire et de différents cours théoriques- 6h/semaine toute l'année

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.
- L'enseignant^{e} formera avec les enseignant^{e}s actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation.
- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

- Le cours se donne sur les cinq années (B1-M2). C'est donc une approche horizontale (peer-2-peer) qui encourage l'échange entre les étudiant^{e}.s quel que soit leur niveau.
- L'atelier est principalement consacré à la mise en avant des pratiques individuelles (tutoriaux individuels avec l'étudiant^{e}).
- Mise à part les tutoriaux individuels pendant l'atelier, nous consacrons également une période de formation en groupe pour les primo arrivants au premier quadrimestre. L'équipe enseignante se compose présentement de Julien Dutertre et Audrey Samson. Iels envisagent que l'enseignement soit divisé également entre les pratiques pédagogiques et les niveaux. Le/la candidat^{e}x enseignera donc certains des modules au primo arrivant^{e}s, ainsi que les tutoriaux individuels.

Profil spécifique de l'enseignante :

Le projet pédagogique et artistique du/de la candidatex devra pouvoir se situer dans lechamp multiple des arts numériques par une approche à la fois critique et théorique. De plus, l'accompagnement de la pratique des étudiantes reste intrinsèquement lié à descompétences en programmation et/ou électroniques. Le/la candidate devra donc fairepreuve d'acquis de base dans ces différents domaines. Aussi, l'intérêt pour la pratique deslangages et technologies open source est un plus (hard / soft / FLOSS). Il/elle/iel accompagnera également les étudiante.s à saisir le potentiel et les enjeux à la fois épistémique, culturel, politique et social du numérique. Par conséquent, Le/la candidate devra être capable de mobiliser dans son enseignement un cadre théorique complexe et maintenir une attention active au regard de l'évolution des technologies. Le projet pédagogique s'attèlera notamment à apporter une réflexion relativeà l'utilisation de la technologie comme moyen de lutter contre les inégalités sociales et desaisir les technologies numériques dans une approche élargie à la fois culturelle et sociale.

Design numérique : Professeur·e (remplacement)

Référence au Moniteur :

PX05 | Professeure | Orientation | CA | BAC 1 | 3/12h

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiantes
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaire et le cours de sémiologie

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.
- L'enseignante formera avec l'enseignante actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation.
- L'enseignante sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

La première année du bachelier est particulière au sein du pôle Média. Toustes les étudiant^{e}·s du pôle suivront des modules de Typographie, Graphisme et Design numérique afin qu'iels acquièrent des bases ouvertes aux différentes pratiques du pôle qui leur permettront d'affiner leur choix d'orientation au Bloc 2 du bachelier. En première année, les modules ont pour objectifs de comprendre ce qu'est une image numérique et d'initier au langage HTML/CSS. Dans un premier temps seront introduits des logiciels libres/open source de manipulation d'images bitmap et vectorielles. Il est important de montrer dès la première année qu'il existe, dans ce domaine, des alternatives à la suite Adobe qui sont solides, fonctionnelles et variées. De quelle manière réinterroger les outils numériques? Comment les détourner? Comment se les approprier afin d'expérimenter des manières de dessiner numériquement différentes: algorithmique sur papier, pinceau sur écran, mise en espace physique d'un protocole. Une façon d'interroger nos façons de faire dans l'interstice, dans le slash du numérique/analogique. Dans un second temps, les modules offriront une initiation à HTML/CSS et donc de structuration sémantique autour de pratiques comme le web2print, des animations CSS, la construction de pages web et l'apprentissage des notions de flux, de documents «vivants».

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

- L'enseignant^{e} a une connaissance des logiciels libres dans le champ du graphisme, une capacité à partager les pratiques de la culture du libre et une expérience dans l'enseignement. Ielle a vocation à transmettre les bases d'une pratique à la fois sous forme d'expérimentations et d'initiations à l'appropriation d'outils et de langages dont le partage des connaissances constitue le socle.

Boîte à outils transversaux : cours artistiques

Les boîtes à outils transversaux explorent et expérimentent différents possibles en termes de méthodologies, de processus et de protocoles. Aussi, la pratique pédagogique de l'enseignant^{e} s'appuie principalement sur l'observation, la perception, la collecte et l'accumulation d'éléments à l'intérieur de multiples champs de références et propositions qui opèrent chez les étudiant^{e}s un déplacement au regard du cadre défini par son expérience. Ils ont pour objectif d'accompagner les étudiant^{e}s à aborder leurs futures pratiques et recherches, à la fois plastiques, narratives et/ou graphiques, de façon autonome. Cet espace de cours a également pour objectif d'apprendre aux étudiant^{e}s à transférer les contenus et acquis méthodologiques dans d'autres lieux de leur cursus. Ce cours permet dès lors aux étudiant^{e}s de comprendre et de s'engager dans l'exercice de la rencontre et de l'hybridation, éléments essentiels du projet pédagogique de l'école.

Pratiques critiques de l'image : conférencier·ière

Référence au Moniteur Belge :

CX03 | Conférencière| Boîte à outils transversaux - Pratiques critiques de l'image | CA | BA1 | 120h/600 (soit 6 heures semaines)

Contexte :

- Cours spécifiques à choix présent dans le programme des étudiantes de BAC 1

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de mettre en perspective et d'articuler son cours de façon cohérente au regard du programme des étudiantes de BAC 1.
- L'enseignante sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

Ce cours permettra, par la pratique et l'expérimentation, d'accompagner les étudiantes à saisir l'agentivité des images et de comprendre l'image comme dispositif. Cet espace d'expérimentation devra explorer divers outils méthodologiques qui permettront aux étudiantes de faire l'expérience des enjeux contextuels et performatifs des images qu'iels produisent au quotidien. Ce cours devra prendre en considération les questions relatives à l'environnement numériques de l'image.

Pratiques du carnet : conférencier·ière

Référence au Moniteur Belge :

COX04 | Conférencière | Boîte à outils transversaux - pratiques du carnet | CT | BA1 | 120h/600 (soit 4 heures par semaine)

Contexte :

- Cours spécifiques à choix présent dans le programme des étudiantes de BAC 1

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de mettre en perspective et d'articuler son cours de façon cohérente au regard du programme des étudiantes de BAC 1.
- L'enseignante sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique

pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.
- Pour les cours de BAC 1, une pratique pédagogique déjà existante, ou une formation pédagogique,
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Descriptif :

Ce cours a pour objectif d'accompagner les étudiant^{e}s à explorer la pratique du carnet comme espace d'expérimentations à la fois en termes de recherches visuelles et théoriques. Il a pour objectif d'accompagner les étudiant^{e}s à saisir par l'expérience l'importance de la trace, de la documentation et de l'archive comme espace performatif pour la production de formes et de savoirs.

cours techniques / pratiques collectives

Les cours techniques convoquent des savoirs faire. Ils répondent à des besoins transdisciplinaires et se positionnent d'un point de vue critique (histoire des techniques, conditions, contextes politiques et économiques) et pratique (expérimentation, faire, mains dans la matière). Ils peuvent passer par une thématique ou une curiosité commune, un point d'entrée qui peut changer d'une année sur l'autre. Au niveau de la méthodologie, les cours techniques invitent les étudiant^{e}s à travailler autour d'étapes communes et moins sur des projets personnels. Les cours techniques à l'erg sont des lieux où s'expérimente l'hybridation entre théorie et pratique. Ils ont pour objectif de déployer entre eux des projets expérimentaux pluridisciplinaires et collectifs.

Couleurs végétales et locales : conférencier·ière

Référence au Moniteur Belge :

CX06 | Conférencière | Technique & Technologie, couleur / Couleurs Végétales et Locales | CT | BA2 | 90h/600

Contexte :

- Cours à choix pour l'ensemble des étudiantes de BAC 2

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Pratique pédagogique spécifique :

- L'enseignante sera capable de mettre en perspective et d'articuler son cours de façon cohérente au regard du programme des étudiantes de BAC 2.
- L'enseignante sera capable d'articuler des propositions qui mettent en relation son espace de cours avec d'autres cours techniques de l'erg.
- L'objectif des cours techniques à l'erg est le faire, un faire qui met en question les modes et moyens de production.

Descriptif :

De plus en plus d'étudiant.e.s marquent un intérêt croissant pour des pratiques locales, écologiques, économiques et durables. Ce projet propose la création d'une Ressourcerie de Couleurs Végétales et Locales : Lieu de recherche, d'apprentissage et de partage autour des plantes tinctoriales (depuis la graine et sa mise en culture, jusqu'à sa transformation en couleurs et ses possibles mises en oeuvre dans la pratique artistique).Elle se compose de deux espaces: Un laboratoire (wiki color lab) et un jardin (tiers lieu).

Soit deux espaces qui invitent à:

- expérimenter, partager et échanger des savoirs et des pratiques autour des plantes tinctoriales ;
- à produire, assurer et disposer d'une ressource constante et durable de couleurs végétales (par la mise en culture et la connaissance des plantes à couleur) en vue d'une transition en

douceur.

Écriture, texte et mise en récit / de la recherche : conférencier·ière

Référence au Moniteur Belge :

CX07 | Conférencière | Ecriture, texte et mise en récit / de la recherche | CT | BA3 | 90h/600

Contexte :

- Cours spécifiques pour l'ensemble des étudiantes de BAC 3

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de démontrer un potentiel réflexif et critique quant à sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Pratique pédagogique spécifique :

- L'enseignante sera capable de mettre en perspective et d'articuler son cours de façon cohérente au regard du programme des étudiantes de BAC 3.
- L'enseignante sera capable d'articuler des propositions qui mettent en relation son espace de cours avec d'autres cours techniques de l'erg.
- L'objectif des cours techniques à l'erg est le faire, un faire qui met en question les modes et moyens de production.

Descriptif :

Ce cours a pour objectif de confronter les étudiantes à l'exercice de l'écriture et d'explorer les possibles relatifs à la performativité de diverses formes d'énonciation relatifs à la production de savoirs dans le contexte spécifique de la recherche.

cours théoriques

L'erg est une école où la pratique de la théorie et la recherche ont une place centrale dans le cursus des étudiantes. Les espaces pédagogiques qui mobilisent la théorie sont des lieux d'expérimentation et d'hybridation qui ont pour visée de produire des savoirs critiques.

Histoire et actualités des arts / Histoire de l'art : opération décoloniale : professeur·e

Référence au Moniteur :

PX02 | Professeure | Histoire & actualité des arts / Histoire de l'art : approche décoloniale | CG | BA1 | 2/12

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude de l'ensemble des étudiantes de BAC 1, soit une centaine d'étudiantes.
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que le cours d'histoire de l'art du XIXème siècle et le cours de Philosophie.

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

Ce cours a pour fonction d'introduire les étudiantes aux études décoloniales, champ qui se déploie pendant toutes les années du bachelor et de master des étudiantes. Pour ce faire, le cours initie un processus qui s'inscrit dans l'idée d'une pédagogie du regard qui nous permettra d'approfondir les différentes formes artistiques, littéraires et critiques des expériences artistiques non-européennes. A travers des textes, des discussions et l'observation du travail et des œuvres d'artistes non hégémoniques, ce cours proposera un élargissement des champs de références et des manières d'interroger les pratiques artistiques et théoriques de toustes, c'est-à-dire un espace pédagogique pour regarder les formes culturelles et artistiques autrement, notamment pour repenser la relation eurocentrique classique d'établissement du champ des références culturelles et artistiques. Au terme du cours, les étudiantes seront capables d'aiguiser leur regard sur les formes culturelles et artistiques non européennes, de remettre en question les récits coloniaux qui opèrent de manière invisible dans la manière classique "occidentale" de faire art, mais pas seulement, d'établir une compréhension physique

et sensorielle alternative de la lecture de l'art et, enfin, de s'étendre de manière sensible en tant que créateurtes.

cycle de master

ateliers pluridisciplinaires : cours artistiques

En master, l'objectif pédagogique des ateliers pluridisciplinaires est d'accompagner au décloisonnement des pratiques, à provoquer un décentrement possible et d'étendre les champs de références des étudiantes. Par cette approche pluri-, mais également transdisciplinaire dans laquelle s'articulent également les pratiques théoriques, l'erg tente de produire les conditions de possibilité pour l'émergence de formes et de savoirs hybrides et multiples.

Pratiques de l'art, outils critiques [Atelier pratiques situées] : professeur·e

Référence au Moniteur :

PX03 | Professeure | Cours pluridisciplinaire / Atelier | CA | MA | 6h/12

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiantes
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'orientation, le séminaire et le cours d'histoire de l'art lié à l'AP

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de proposer un projet pédagogique cohérent pour les étudiantes du cycle de master et d'articuler sa proposition à l'ensemble du projet pédagogique de l'école.
- Iel démontrera dès lors une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

L'Atelier pluridisciplinaire Pratiques Situées (APS) accueille des étudiantes de Master quelle que soit l'orientation qu'iels suivent au sein de l'Erg. Chaque étudiante explore et construit au sein de l'APS leurs recherches personnelles tout en participant aux moments de partage et de prises de décisions collectives. La spécificité du master APS est de porter une attention particulière aux possibles et multiples rapports politiques et sociaux qui peuvent émerger de pratiques artistiques qui entrent en relation / s'impliquent / accompagnent / participent / collaborent / documentent / archivent / représentent / cartographient / questionnent /

critiquent / enquêtent / inspirent / soutiennent / contribuent / prolongent / des questionnements liés à différentes "luttes au présent" (discriminations, climat, oppressions systémiques, écologies, urbanisme, féminismes, santé mentale, etc...). Ces pratiques, situées, ne doivent pas pour autant être nécessairement inscrites dans des formes explicitement militantes, dans des démarches collectives et/ou associatives. Des points de vues et des pratiques partant de vécus intimes, par exemple, sont également les bienvenus.Au sein de l'APS, les étudiantes sont encouragé·s à prendre en compte les aspects politiques et sociaux de leurs sujets et de leurs pratiques (dans le sens de créer des ouvertures publiques) et de collaborer avec d'autres champs de savoirs en dehors des champs "artistiques", les formes restant ouvertes et à explorer. La question de savoir si, au final, les formes produites relèvent ou non spécifiquement du "monde de l'Art" importe peu.

Profil spécifique de l'enseignante :

L'équipe élargie de l'APS est composée des 3 enseignantes au sein de l'atelier, les deux enseignantes des cours théoriques liés à l'atelier et l'ensemble des intervenantes ponctuelles (conférences, workshops...) L'ensemble des trois enseignantes APS doivent représenter au mieux une diversité de pratiques (appartenant à des champs, disciplines diverses et complémentaires) et de vécus (âge, genre, origines) afin de répondre au mieux à la pluralité de regards proposée par le projet pédagogique.

Pratiques de l'art, outils critiques [Atelier pratiques situées] : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX07 | Assistante | cours pluridisciplinaire / Atelier | CA | MA | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiantes
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'orientation, le séminaire et le cours d'histoire de l'art lié à l'AP

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'atelier pluridisciplinaire.
- L'enseignante formera avec les enseignantes actuellement responsable une équipe pédagogique spécifique à l'AP.
- Iel démontrera d'une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité du / de la candidate de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

L'Atelier pluridisciplinaire Pratiques Situées (APS) accueille des étudiant^{e}s de Master qu'elle que soit l'orientation qu'iels suivent au sein de l'Erg. Chaque étudiant^{e} explore et construit au sein de l'APS leurs recherches personnelles tout en participant aux moments de partage et de prises de décisions collectives. La spécificité du master APS est de porter une attention particulière aux possibles et multiples rapports politiques et sociaux qui peuvent émerger de pratiques artistiques qui entrent en relation / s'impliquent / accompagnent / participent / collaborent / documentent / archivent / représentent / cartographient / questionnent / critiquent / enquêtent / inspirent / soutiennent / contribuent / prolongent / des questionnements liés à différentes "luttes au présent" (discriminations, climat, oppressions systémiques, écologies, urbanisme, féminismes, santé mentale, etc...). Ces pratiques, situées, ne doivent pas pour autant être nécessairement inscrites dans des formes explicitement militantes, dans des démarches collectives et/ou associatives. Des points de vues et des pratiques partant de vécus intimes, par exemple, sont également les bienvenus.Au sein de l'APS, les étudiant^{e}s sont encouragé^{e}s à prendre en compte les aspects politiques et sociaux de leurs sujets et de leurs pratiques (dans le sens de créer des ouvertures publiques) et de collaborer avec d'autres champs de savoirs en dehors des champs "artistiques", les formes restant ouvertes et à explorer. La question de savoir si, au final, les formes produites relèvent ou non spécifiquement du "monde de l'Art" importe peu.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

L'équipe élargie de l'APS est composée des 3 enseignant^{e}s au sein de l'atelier, les deux enseignant^{e}s des cours théoriques liés à l'atelier et l'ensemble des intervenant^{e}s ponctuelles (conférences, workshops...) L'ensemble des trois enseignant^{e}s APS doivent représenter au mieux une diversité de pratiques (appartenant à des champs, disciplines diverses et complémentaires) et de vécus (âge, genre, origines) afin de répondre au mieux à la pluralité de regards proposée par le projet pédagogique.

Politique et expérimentation graphique [Design et politique du multiple] : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX08 | Assistant^{e} | cours pluridisciplinaire / Atelier | CA | MA | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^{e}s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'orientation, le séminaire et le cours d'histoire de l'art lié à l'AP

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^{e} sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'atelier pluridisciplinaire.
- L'enseignant^{e} formera avec les enseignant^{e}s actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'AP.
- Iel démontrera également une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

- Encourager l'expérimentation, l'agencement et l'agentivité à travers des hypothèses émises par les étudiant.es, en les aidant à développer leurs compétences en recherche et en analyse.
- Enseigner et encadrer les étudiant.es dans leur exploration des dispositifs médiateurs à travers des cours collectifs et des suivis individuels.
- Déconstruire les récits dominants présents dans les objets et dispositifs étudiés, en encourageant une analyse approfondie et critique.
- Faciliter la coconstruction d'un dispositif collectif de médiation en encourageant la collaboration et la pensée critique parmi les étudiant.es.

Profil spécifique de l'enseignant^{e} :

- Un diplôme de deuxième cycle dans un domaine pertinent tel que le design, les études culturelles, les arts visuels, ou toute autre discipline connexe.
- Une connaissance des théories contemporaines du design, des sciences humaines, des études féministes et postcoloniales serait un atout.

- Excellentes compétences en communication et en encadrement, avec une capacité avérée à favoriser un environnement d'apprentissage collaboratif et inclusif.

Politique et expérimentation graphique [Design et politique du multiple] : conférencier·ière

Référence au Moniteur :

CX05 | Conférencière| cours pluridisciplinaire / Atelier | CA | MA | 180h/600

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiantes
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'orientation, le séminaire et le cours d'histoire de l'art lié à l'AP

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'atelier pluridisciplinaire.
- L'enseignante formera avec les enseignantes actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'AP.
- Iel démontrera également une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Profil spécifique de l'enseignante :

- Encourager l'expérimentation, l'agencement et l'agentivité à travers des hypothèses émises par les étudiant.es, en les aidant à développer leurs compétences en recherche et en analyse.
- Enseigner et encadrer les étudiant.es dans leur exploration des dispositifs médiateurs à travers des cours collectifs et des suivis individuels.
- Déconstruire les récits dominants présents dans les objets et dispositifs étudiés, en encourageant une analyse approfondie et critique.
- Faciliter la coconstruction d'un dispositif collectif de médiation en encourageant la collaboration et la pensée critique parmi les étudiant.es.

Profil spécifique de l'enseignante :

- Un diplôme de deuxième cycle dans un domaine pertinent tel que le design, les études culturelles, les arts visuels, ou toute autre discipline connexe.

- Une connaissance des théories contemporaines du design, des sciences humaines, des études féministes et postcoloniales serait un atout.
- Excellentes compétences en communication et en encadrement, avec une capacité avérée à favoriser un environnement d'apprentissage collaboratif et inclusif.

orientations : cours artistiques

Dans le curriculum de l'erg, les orientations représentent un espace d'expérimentation proprement lié à un médium. L'orientation constitue le matériau premier, la perspective première, ou le lieu de décentrement, à partir duquel l'étudiant^e^ pourra mobiliser son projet et sa recherche. Les orientations à l'erg déploient un enseignement favorisant le décloisonnement des disciplines artistiques et les expériences collectives. Toutes les orientations enseignées à l'erg convergent dans des regroupements plus larges appelés ateliers pluridisciplinaires et ne sont donc pas envisagées isolément. Ce cours disciplinaire est agencé pour l'étudiant^e^s aux divers espaces pédagogiques de l'école à la fois artistiques, collectifs et théoriques.

Installation performance : assistant·e

Référence au Moniteur :

AX09 | Assistant.e | Installation Performance / Atelier | CA | MA | 6h/20

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiant^e^s
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaire, le séminaire et le cours d'histoire de l'art lié à l'AP

Pratique pédagogique :

- L'enseignant^e^ sera capable de s'inscrire dans le contexte pédagogique de l'orientation.
- L'enseignant^e^ formera avec les enseignant^e^s actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'AP.
- Iel démontrera également une compréhension du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignant^e^ devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Descriptif :

Le master en Installation Performance offre un espace aux étudiantes pour développer et approfondir leurs pratiques artistiques, en expérimentant différents formats et contextes en partageant leur travail au cours de leur parcours de deux ans. Le cours vise à créer un environnement d'apprentissage collectif et inclusif, dans lequel les étudiantes se sentent suffisamment en sécurité pour partager leurs questions, leurs pratiques et leurs compétences avec le groupe. Les étudiant·s sont encouragés à inventer des formats participatifs qui permettent à leurs pairs d'habiter leur travail et de leur donner le feedback et le soutien dont iels ont besoin. L'objectif est de créer un processus d'inspiration mutuelle et de "contamination", dans lequel les étudiantes apprennent les ures des autres, même si leurs pratiques individuelles diffèrent. Ouvrir sa pratique à un groupe est un acte d'hospitalité et, en tant que tel, il est politique ; il positionne la pratique individuelle dans un contexte plus large et demande au groupe de prendre soin de cette pratique. L'atelier s'engage à aborder la politique inhérente aux pratiques (artistiques) en soulignant leur pertinence au-delà de l'individu. À ce titre, la mise en œuvre de méthodologies consensuelles et collectives de feedback pour réfléchir au travail de l'étudiante est un aspect important de l'atelier.

Profil spécifique de l'enseignante :

- L'enseignante a de l'expérience dans le travail artistique mais aussi dans un contexte pédagogique.
- L'enseignante a de l'expérience dans les modes de travail collaboratifs et axés sur les processus dans les arts et/ou dans des domaines tels que le travail social ou l'activisme.
- L'enseignante est familiarisé avec les différentes méthodologies de feedback et de mentorat et leurs implications politiques dans un cadre d'enseignement artistique.
- L'enseignante a l'expérience des méthodes de travail interdisciplinaires et expérimentales
- L'enseignante est attaché aux pédagogies décoloniales et féministes et à leur mise en œuvre dans un environnement de travail collectif et inclusif.

Cours théoriques

L'erg est une école où la pratique de la théorie et la recherche ont une place centrale dans le cursus des étudiantes. Les espaces pédagogiques qui mobilisent la théorie sont des lieux d'expérimentation et d'hybridation qui ont pour visée de produire des savoirs critiques.

Pratique & théorie d'auto-défense professionnelle et économique : professeur·e

Référence au Moniteur :

PX04 | Professeure | Pratique de l'autodéfense économique et professionnelle | CG | MA1 | 2/12

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude de l'ensemble des étudiantes de M1, soit une centaine d'étudiantes.
- Cours dans la même unité d'enseignement que le stage externe. L'évaluation de cette unité d'enseignement se fait de façon intégrée.

Pratique pédagogique :

- L'enseignante sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, l'enseignante devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.
- Les responsabilités pédagogiques et institutionnelles des différentes fonctions pédagogiques se trouvent sur le document de la délégation syndicale en annexe.

Pratique pédagogique :

- L'enseignante démontrera une compréhension du projet pédagogique de l'erg.- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Descriptif :

Le cours permettra aux étudiantes d'aborder de manière théorique et critique les questions de production et de travail propres à différentes pratiques artistiques et culturelles (arts plastiques, audiovisuel, édition et autres), mais également la question du travail de façon générale. Il prendra aussi en compte les possibles pratiques pluridisciplinaires qui mettent en mouvement, notamment, le champ social, hybride entre job "alimentaire" et production artistique. Ce cours a notamment pour objectif d'accompagner les étudiantes dans le cadre de leur stage externe. L'enseignante proposera aux étudiantes de produire un rapport de stage compris comme outil critique au regard des divers contextes d'insertion socioprofessionnelle dans lesquels iels seront amenés à effectuer leur stage.

Pratique & théorie d'auto-défense professionnelle et économique : conférencier·ière

Référence au Moniteur :

CX08 | Conférencièr.e | Pratique de l'autodéfense économique et professionnelle, [encadrement des stages] | CG | MA1 | 30h/600

Contexte :

- Cours obligatoire dans le programme d'étude de l'ensemble des étudiantes de M1, soit une centaine d'étudiantes.
- Cours dans la même unité d'enseignement que le stage externe. L'évaluation de cette unité d'enseignement se fait de façon intégrée.

Descriptif :

Le cours permettra aux étudiantes d'aborder de manière théorique et critique les questions de production et de travail propres à différentes pratiques artistiques et culturelles (arts plastiques, audiovisuel, édition et autres), mais également la question du travail de façon générale. Il prendra aussi en compte les possibles pratiques pluridisciplinaires qui mettent en mouvement, notamment, le champ social, hybride entre job "alimentaire" et production artistique. Ce cours a notamment pour objectif d'accompagner les étudiantes dans le cadre de leur stage externe. L'enseignante proposera aux étudiantes de produire un rapport de stage compris comme outil critique au regard des divers contextes d'insertion socioprofessionnelle dans lesquels iels seront amenés à effectuer leur stage.

Profil spécifique de l'enseignante :

- En collaboration avec lea professeure en charge du cours, l'enseignant.e accompagnera les étudiantes dans la mise en place effective de leur stage.

Encadrement d'espaces pédagogiques et/ou institutionnels spécifiques

Pédagogie de l'art, Pratiques [coordination pédagogique] : professeur·e

Référence au Moniteur :

PX06 | Professeurœ | Pédagogie de l'art, Pratiques / coordination pédagogique | CA | BAC-MA | 2/12

Contexte :

- Accompagnement structurel des équipes pédagogique, administrative et de direction
- Nombre d'heures par semaine à définir sur l'année académique

Pratique pédagogique :

- Læ candidatᵉ démontrera d'une compréhension approfondie du projet pédagogique de l'erg.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Pratique institutionnelle :

- L'erg est une école au travail, læ candidatᵉ devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.

Descriptif :

Lœ candidatᵉ choisᵉ aura pour fonction d'accompagner l'équipe pédagogique de l'erg à saisir et opérationnaliser les enjeux pédagogiques spécifiques à l'institution et la façon dont elle met en jeu ses missions d'enseignement. Iel travaillera de façon étroite avec la direction, la coordination qualité et l'ensemble de l'équipe administrative de l'erg.

Profil spécifique :

- Læ candidatᵉ a une connaissance pratique et réflexive de l'enseignement supérieur artistique.
- Une pratique dans l'enseignement artistique supérieure est un plus.

Documentation, Pratiques de la recherche [coordination] : professeur·e

Référence au Moniteur :

PX07 | Professeurœ | Documentation, Pratiques de la recherche / coordination | CA | BAC-MA | 2/12

Contexte :

- Accompagnement structurel des équipes pédagogique, administrative et de direction
- Nombre d'heures par semaine à définir sur l'année académique

Pratique pédagogique :

- Læ candidatᵉ démontrera une compréhension du projet pédagogique de l'erg et des

enjeux de la recherche en art.

- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.**Pratique institutionnelle :**

- L'erg est une école au travail, læ candidat^{e} devra pouvoir s'engager au sein de l'école, notamment lors des journées pédagogiques et des moments de réflexions collectives.

Profil spécifique :

- Læ candidat^{e} a une connaissance pratique et réflexive des enjeux politiques et épistémologiques de la recherche.
- Læ candidat^{e} est capable de mettre en perspective les enjeux institutionnels de la recherche.
- Læ candidat^{e} a une pratique de la recherche.

Descriptif :

- Læ candidat^{e} accompagne l'équipe pédagogique engagée dans la recherche à l'erg.
- Sa fonction est de documenter, d'archiver et de coordonner les moments de réflexions collectifs.

Communication de la délégation syndicale auprès du Conseil d'Entreprise des Instituts Saint-Luc

NOUVEAU RÈGLEMENT DU TRAVAIL

Préambule
La Commission paritaire de la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique (patronat + syndicat) a approuvé un règlement de travail cadre qui devra être intégrée par toutes les ESA. Sa mise en application est soumise à concertation auprès du CE. La volonté du Conseil d'Administration des Instituts est d'harmoniser les règlements du personnel des quatre entités (St-Luc, Erg, mais également le Secondaire et la Promotion sociale, y compris le personnel ouvrier). Cela se fera moyennant une adaptation des différents Règlements internes en sachant qu'en cas de conflit, le Règlement de travail cadre servira de référence. Et donc, les textes propres aux instituts n'auront valeur légale que si la procédure de concertation est respectée.

Les principaux points modifiés portent sur :
- le bien-être au travail
- les congés du personnel
- les risques psycho-sociaux

D'autre part des éléments de ce règlement de travail, déjà présents dans la version précédente du règlement (2001) mais peu ou pas appliqués risquent d'être activés, le contexte ayant changé. En effet, l'accès prochain au statut de professeur de plusieurs d'entre vous, ou l'augmentation d'heures prof pour ceux ou celles qui en avaient déjà quelques unes, va impacter le nombre d'heures total d'encadrement (vu qu'un temps plein professeur = 12 heures de cours alors qu'un temps plein assistant ou un chargé d'enseignement = 20 heures de cours). *Ce heures prof ont un coût.*
Sachant aussi que cette année et l'année prochaine (2022-23), l'encadrement total restera de 50 TP, avec les obligations que l'on a de respecter certains quotas des fonctions/fourchettes :
- Entre 60% et 80% de profs
- Entre 5% et 40% de chargé.e.s d'enseignement et assistant.e.s
> Dont 35% min. pour les assistant.e.s
> Dont 65% max. pour les chargé.e.s d'enseignement
- Max. 15% de conférenci.er.e.s

Horaires & bien-être au travail

Pour commencer, voici ce qui sera d'application, pour ce qui concerne les horaires des membres du personnel.

- L'horaire journalier et hebdomadaire des prestations de chaque membre du personnel (avec l'intitulé de l'engagement et son volume horaire annuel) lui sont communiqués par écrit en début de chaque année académique, au plus tard au moment de l'engagement et lors de chaque éventuelle modification en cours d'année.

- L'horaire journalier garantit à chacun, une interruption de 30 minutes minimum sur le temps de midi pour le repas et une interruption de 20 minutes après une période ininterrompue de 4 heures de travail.

- L'horaire hebdomadaire garantit une période minimale de 11 heures de repos entre la fin de la journée de travail et le début de la journée suivante.
Pour toutes les fonctions le maximum journalier d'heures de cours est de 6 heures, pouvant être étendu à 8 heures moyennant l'accord du membre du personnel concerné.

- Le maximum hebdomadaire d'heures de cours pour les conférenciers est de 30h par semaine. Toutefois, pour permettre l'organisation des séminaires, elle peut être étendue exceptionnellement à 40h sur une période de maximum deux semaines consécutives.

Tâches et responsabilités relatives aux différents statuts et prestations comprises dans les heures d'enseignement

- Ces infos concernant les prestations liées à chaque statut vous ont déjà été communiquées (notamment dans la « brochure statut » envoyée à tout le monde par Laurence ce 15 septembre), mais il n'est pas inutile de les rappeler, encore une fois.

Deux remarques importantes :
« Les membres du personnel accomplissent les obligations imposées par les lois, décrets, règlements, par les règles complémentaires de la commission paritaire, par le règlement de travail et par le contrat d'engagement. »

« Les membres du personnel doivent fournir, dans les limites fixées par la réglementation, par les règles complémentaires de la commission paritaire, par le règlement de travail et par le contrat d'engagement, les prestations nécessaires à la bonne marche de l'ESA. »

Rappel des prestations ordinaires des enseignants

Conférencier.e.s (600h/an max.)

- Activités d'enseignement théoriques, artistiques, techniques : préparations, corrections, séances d'exercices, examens…

La charge comprend la participation à :
- journées pédagogiques
- conseil d'orientation (ou de pôle)
- portes ouvertes
- évaluations
- définition du contenu des fiches d'UE
- désigner des représentant.e.s au sein du CGP
- désigner des représentant.e.s au sein du conseil social

Elle ne comprend pas (sauf si heures supplémentaires rémunérées) la participation à :
- accompagnement de mémoires et de doctorats
- jurys artistiques
- épreuves d'admission

Assistant.e.s (20h/semaine temps plein)

- Activités d'enseignement théoriques, artistiques, techniques : préparations, corrections, séances d'exercices, examens…
- Ne sont pas responsables d'un cours
- Peuvent suivre, en parallèle, une formation d'études spécialisées artistiques

La charge comprend la participation à :
- journées pédagogiques
- portes ouvertes
- évaluations, évaluation des stages
- délibérations
- jurys artistiques et à leur composition
- épreuves d'admission
- entretiens d'admission en cours d'études
- participer aux conseils d'orientation (ou de pôle) et y émettre des propositions visant à concrétiser le projet pédagogique et artistique de l'Erg
- définition du contenu des fiches d'UE
- soutien et guidance des étudiant.e.s
- présence lors de la consultation des copies par les étudiant.e.s
- promoteur.ice de mémoires et doctorats, sur désignation de la direction
- désigner des représentant.e.s au sein du CGP
- désigner des représentant.e.s au sein du conseil social
- proclamer la réussite d'un bachelier ou d'un master, en déterminer la mention
- sanctionner l'acquisition des crédits [enseignant.e.s des cours non optionnels]
- respecter le secret et la souveraineté des délibérations et motiver les décisions de délibération
- rédaction d'un projet pédagogique et artistique particulier (lors du recrutement)

Pour l'instant, réalisé par l'équipe administrative
- participer, lors de l'admission, aux jurys de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ou des crédits acquis ailleurs
- gestion des allègements des étudiant.e.s de BAC 1 après la session de janvier
- traiter les recours contre les évaluations et redélibérer le cas échéant
- participer aux jurys de valorisation de crédits après l'admission (octrois de dispenses de l'un ou l'autre cours)
- participer aux jurys d'approbation des programmes annuels étudiant.e.s (PAE)

À partir de l'an prochain
- octroyer des dérogations pour la finançabilité des étudiant.e.s

Encore dans le flou…
- activités de recherche (lié au statut dans le milieu universitaire ?)

Chargé.e.s d'enseignement (20h/semaine t.plein)

- Activités d'enseignement théoriques, artistiques, techniques : préparations, corrections, séances d'exercices, examens...
- Peuvent être responsables d'un cours
- Peuvent coordonner un cours ou un projet et une équipe d'enseignants

La charge comprend la participation à :
- journées pédagogiques
- participer et coordonner les conseils d'orientation (ou de pôle) et y émettre des propositions visant à concrétiser le projet pédagogique et artistique de l'Erg
- portes ouvertes
- évaluations & évaluation des stages
- participer aux délibérations
- participer aux jurys artistiques à leur composition et leur coordination
- participer aux épreuves d'admission
- participer aux entretiens d'admission en cours d'études
- définition du contenu des fiches d'UE
- soutien et guidance des étudiant.e.s
- présence lors de la consultation des copies par les étudiant.e.s
- promoteur.rice de mémoires et doctorats, sur désignation de la direction
- désigner des représentant.e.s au sein du CGP
- désigner des représentant.e.s au sein du conseil social
- proclamer la réussite d'un bachelier ou d'un master, en déterminer la mention
- sanctionner l'acquisition des crédits [enseignant.e.s des cours non optionnels]
- respecter le secret et la souveraineté des délibérations et motiver les décisions de délibération
- rédaction d'un projet pédagogique et artistique particulier (lors du recrutement)

Pour l'instant, réalisé par l'équipe administrative
- participer, lors de l'admission, aux jurys de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ou des crédits acquis ailleurs
- gestion des allègements des étudiant.e.s de BAC 1 après la session de janvier
- traiter les recours contre les évaluations et redélibérer le cas échéant
- participer aux jurys de valorisation de crédits après l'admission (octrois de dispenses de l'un ou l'autre cours)
- participer aux jurys d'approbation des programmes annuels étudiant.e.s (PAE)

À partir de l'an prochain
- octroyer des dérogations de la finançabilité des étudiant.e.s

Professeur.e.s (12h/semaine temps plein)

- Activités d'enseignement théoriques, artistiques, techniques : préparations, corrections, séances d'exercices, examens...
- Sont responsables d'un cours et de son évaluation
- Peuvent coordonner une équipe d'enseignants

La charge comprend la participation à :
- journées pédagogiques
- participer et coordonner les conseils d'orientation (ou de pôle) et y émettre des propositions visant à concrétiser le projet pédagogique et artistique de l'Erg
- portes ouvertes
- évaluations & évaluation des stages
- participer aux délibérations
- participer aux jurys artistiques à leur composition et leur coordination
- présider les jurys pour le-la prof responsable du cours
- participer aux épreuves d'admission
- participer aux entretiens d'admission en cours d'études
- définition du contenu des fiches d'UE
- soutien et guidance des étudiant.e.s
- présence lors de la consultation des copies par les étudiant.e.s
- promoteur.rice de mémoires et doctorats, sur désignation de la direction
- supervision des stages prévus au programme d'études
- désigner des représentant.e.s au sein du CGP
- désigner des représentant.e.s au sein du conseil social
- proclamer la réussite d'un bachelier ou d'un master, en déterminer la mention
- sanctionner l'acquisition des crédits [enseignant.e.s des cours non optionnels]
- respecter le secret et la souveraineté des délibérations et motiver les décisions de délibération
- rédaction d'un projet pédagogique et artistique particulier (lors du recrutement)
- les professeur.e.s peuvent être ponctuellement déchargés d'une partie de leurs cours pour effectuer une mission spécifique concrétisant un aspect du projet pédagogique et artistique

Pour l'instant, réalisé par l'équipe administrative
- participer, lors de l'admission, aux jurys de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ou des crédits acquis ailleurs
- gestion des allègements des étudiant.e.s de BAC 1 après la session de janvier
- traiter les recours contre les évaluations et redélibérer le cas échéant
- participer aux jurys de valorisation de crédits après l'admission (octrois de dispenses de l'un ou l'autre cours)
- participer aux jurys d'approbation des programmes annuels étudiant.e.s (PAE)
- participation à la confection des horaires

À partir de l'an prochain
- octroyer des dérogations de la finançabilité des étudiant.e.s

Prestations complémentaires pour assistant.e.s, chargé.e.s d'enseignement et professeur.e.s

Préalable
L'augmentation du pourcentage d'heures sous statut profs va diminuer le total des heures d'encadrement au sein de l'école. En effet, un temps plein professeur = 12 heures de cours alors qu'un temps plein assistant ou un chargé d'enseignement = 20 heures de cours. Donc, le changement de statut des assitant.e.s et des chargé.e.s d'enseignement fera perdre des heures de cours à l'Erg

Dans un contexte où l'équipe administrative est débordée et que le burn out a touché/touche plusieurs personnes à des degrès divers.

Ce partage du temps est un geste de solidarité possible, voire nécessaire, alors que le partage des salaires si souvent demandé/évoqué lors des précédentes journées pédagoqiques est impossible à mettre en œuvre.
Ces deux heures hebdomadaires complémentaires sont une application du décret de 2001 :

En application des articles 73 et 79 du décret du 20 décembre 2001, les membres du personnel enseignant qui exercent une fonction correspondant au moins à la moitié des prestations complètes fournissent en moyenne sur l'année académique deux heures hebdomadaires supplémentaires de prestations pour exercer des activités liées à l'enseignement et concrétisant le projet pédagogique et artistique de l'ESA.
Pour les membres du personnel dont la charge est inférieure à la moitié des prestations complètes, ces prestations supplémentaires sont réduites à une heure en moyenne par semaine.

2h hebdomadaires
- pour les professeur.e.s qui ont une charge horaire de plus de 6h
- pour les assistant.e.s et chargé.e.s d'enseignement qui ont une charge horaire de plus de 10h

Aujourd'hui cela concerne 27 professeur.e.s et 10 assistant.e.s

1h hebdomadaire
- pour les professeur.e.s qui ont une charge horaire de moins de 6h
- pour les assistant.e.s et chargé.e.s d'enseignement qui ont une charge horaire de 10h et moins

Aujourd'hui cela concerne 20 professeur.e.s, 12 chargé.e.s d'enseignement et 26 assistant.e.s

Pour info
30 semaines de cours

Ces prestations peuvent êtres regroupées à un moment précis ou distribuées au long de l'année

<u>Les prestations doivent être des activités liées à l'enseignement et concrétisant le projet pédagogique et artistique de l'Erg, par exemple :</u>
- demandes de subventions
- service social
- participation au CGP
- participation au CE
- participation au CPPT
- surveillance des examens
- communication (site web)
- remédiation et cours complémentaires
- commissions (recrutement,...)
- personne de confiance
- participation aux chambres thématiques, groupes de travail, organes de représentation réunis à l'initiative de l'ARES et du Pôle académique
- coordination de la communication via les blogs et réseaux sociaux
- organisation d'événements et expositions externes à l'erg
- participation à des comités de sélection relatifs à des projets internes ou externes liés à l'erg (exemple: FRArt, publications, concours...)
- colloques
- conseiller.e académique
- conseiller.e en prévention SIPPT
- coordinateur.trice qualité
- projet cuisine
- projet safe space
- projet archivage
- tout autre projet, proposé par un ou des membres du personnel, approuvé par le Cgp

La coordination sera assurée par la future direction adjointe.